

comme pour celui des catholiques. La Banque d'Epargnes de notre Cité en est une preuve sensible. Car cette institution a toujours été florissante ; et cependant elle a des Directeurs protestants et catholiques, et un des Patrons est, comme vous le savez tous, votre propre Evêque, qui vous invite à avoir confiance dans une Institution publique qui vous offre toutes les garanties possibles.

Quoiqu'il en soit, Nous devons, N. T. C. F., vous faire remarquer ici sur quel pied sont nos différentes Institutions Catholiques, afin que vous sachiez que répondre, si l'on vous disait que la Religion Catholique n'a pas soin de ses pauvres. Quelques chiffres suffiront pour vous mettre au fait de tout ce que vous devez savoir des œuvres qui se font parmi nous, sans qu'il soit nécessaire de vous nommer les Institutions où se font ces œuvres de charité.

Disons donc en peu de mots que l'Eglise Catholique journellement soigne, dans son hôpital, 200 malades ; qu'elle nourrit chaque jour, durant l'hiver, 875 familles, à qui elle distribue des vivres, du bois et des habits ; qu'elle abrite habituellement dans ses asiles ouverts à toutes les misères, 1678 personnes de tout âge, de tout sexe et de tout état, réduites par caducité, viduité, faiblesse d'enfance, à l'impossibilité de gagner leur vie ; et à qui elle donne ses soins, soit pour leur adoucir les peines de la vie, quand elles sont incurables, soit pour leur apprendre à remplir honorablement les devoirs de leur état, quand elles seront rentrées dans la société ; qu'elle procure des places à environ 700 servantes par année, quand elles se trouvent sans ouvrage ; qu'elle prodigue toutes sortes de soins, dans ses Maisons d'Asile, à 850 petits enfants des deux sexes, quand ils sont en état de parler et de marcher, afin que leurs mères puissent, pendant qu'ils sont à s'instruire à ces pieuses écoles, gagner de quoi